

Le diocèse aux Armées crée son chapitre cathédral

Author : Maximilien Bernard

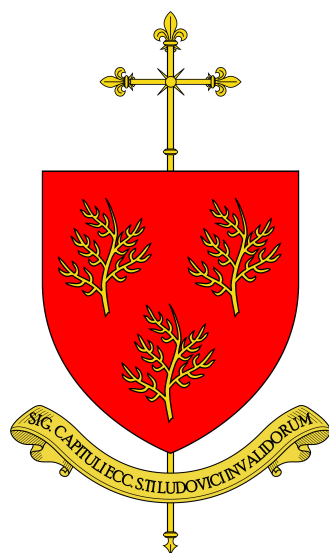
Categories : [Diocèses](#), [Église en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 22 juin 2020

Depuis 816, et le concile d'Aix-la-Chapelle, l'évêque a l'obligation de s'entourer de chanoines afin de chanter l'office choral mais aussi de participer au gouvernement du diocèse. Supprimés à la Révolution, les chapitres ont été réinstallés au moment du Concordat. Désormais, la plupart de leurs prérogatives (nomination de l'évêque, gestion des finances...) ont été basculés vers d'autres conseils. Mais les chanoines conservent trois missions : la prière publique d'Église pour le diocèse, le rayonnement liturgique dans le diocèse et le rayonnement historique de la cathédrale. Si quasiment tous les diocèses de France ont un chapitre cathédral, le diocèse aux Armées, créé en 1986, n'en avait pas encore un. C'est à la demande de l'évêque aux Armées, Mgr Antoine de Romanet, que le Saint-Siège a accordé un chapitre.

Cinq chanoines titulaires, accompagnés de huit chanoines honoraires constituent ce nouveau chapitre, créé samedi par Mgr **de Romanet** en la cathédrale Saint-Louis des Invalides. Au cours d'un événement historique une croix accordée par le Saint Siège leur a été offerte. Des armoiries ont été également créées pour cette circonstance.

Cette croix est constituée de 8 branches, représentant les béatitudes qu'est invité à vivre le soldat chrétien. Au centre de cette croix, y est inscrit le saint patron du diocèse aux Armées françaises, saint Louis. Une évocation de Saint-Louis des Invalides est également mise en évidence, marquant ainsi le lien entre les soldats bien portants et les soldats invalides.



Les armoiries du chapitre prennent racines dans l'histoire de notre diocèse. De gueule à trois épines d'or (ce chiffre se réfère à l'action de l'Esprit Saint dans le temps de l'Eglise et les épines évoquent la couronne d'épines que le roi saint Louis rapporta). Le rouge « de gueule » est un rappel du sang de nos soldats versés pour la liberté de la France.

La cérémonie a duré un peu moins d'une heure :

Jusqu'ici aumônier de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), l'abbé **Jean-Marc Fournier**, ancien membre de la Fraternité Sacerdotale Sainte-Pierre, a été désigné pour devenir le premier doyen du ce nouveau chapitre cathédral du diocèse aux Armées. Il [avait célébré](#) la messe d'envoi du 38e pèlerinage de Chartres, à Saint-Sulpice.

Saint-Louis des Invalides étant une cathédrale un peu particulière – elle appartient à l'État et est gérée par le musée des armées – de nombreux événements s'y déroulent, l'organisation du chapitre sera un peu différente des autres diocèses. Le père Fournier explique :

« Comme tous les chapitres, nous aurons chaque mardi la prière canoniale avec la messe du chapitre à Saint-Louis des Invalides. Nous y célébrerons également les solennités de toutes les grandes fêtes ».

Par ailleurs, samedi 20 juin 2020 à 11h, à la cathédrale Saint-Louis des Invalides, Mgr Antoine de Romanet a ordonné 2 nouveaux prêtres : **Maxime Corpechot** et **Romain Ghandour**.